

LE BULLETIN

MUNICIPAL
de Saint-Joseph-du-Lac

Printemps 2016



ENVIRONNEMENT

Nouvelle collecte
des encombrants recyclables | p. 9

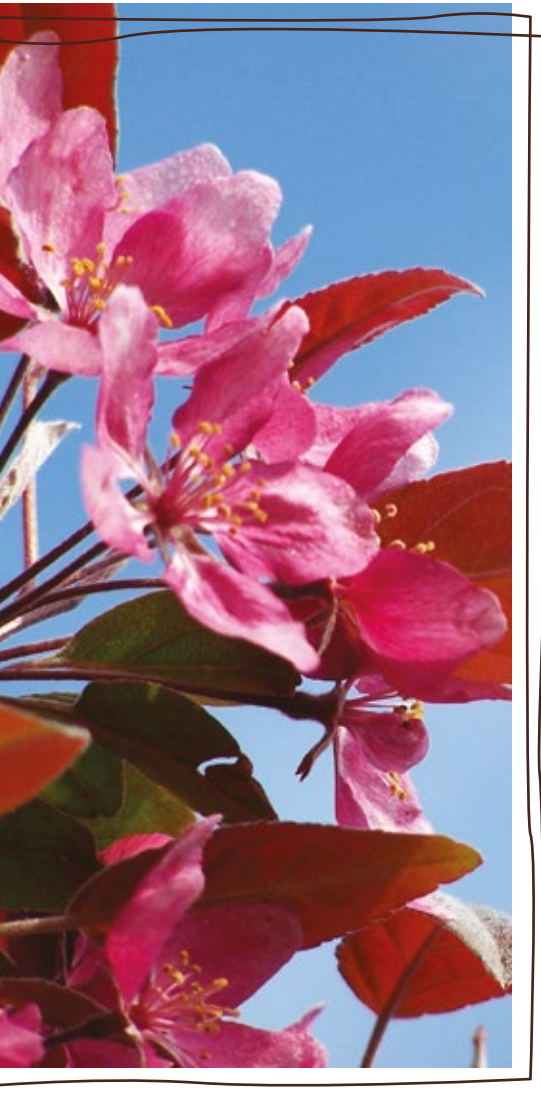
ACTIVITÉS DE LOISIRS

Début des inscriptions
le 4 avril | p. 13

TRANSPORT COLLECTIF

Nouvel horaire | p. 6





Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20 h le premier lundi de chaque mois à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Réalisations du conseil	4
Environnement	6
Travaux publics.....	12
Urbanisme	12
Loisirs	13
Sécurité incendie.....	20
Babillard communautaire.....	21

SUIVEZ-NOUS
SUR **facebook**



ALAIN THÉORÊT | DISTRICT DE LA BAIE
atheoret@sjdl.qc.ca

Titres et nominations à des comités à venir.



DONALD ROBINSON | DISTRICT DES SABLES
drobinson@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité en Sécurité publique et mesures d'urgence
- **Vice-président :**
Comité des loisirs et de la culture
- **Délégué au C.A. :**
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL)
Conférence régionale des élus (CRÉ)



MICHEL THORN | DISTRICT DES COTEAUX
mthorn@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
- **Vice-président :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Délégué au C.A. :**
Office régional d'habitation (ORH)



MARIE-ÈVE CORRIVEAU | DISTRICT DE LA VALLÉE
mecorriveau@sjdl.qc.ca

- **Présidente :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)
Comité des loisirs et de la culture
- **Vice-présidente :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
- **Déleguée au C.A. :**
Tricentris
Relation scolaire et conseil d'établissement de la nouvelle école
Centre local de développement (CLD)



NICOLAS VILLENEUVE | DISTRICT DU BERCEAU
nvilleneuve@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Vice-président :**
Comité consultatif en environnement
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet
- **Délégué au C.A. :**
Comité consultatif agricole (CCA)
Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents

MOT DU MAIRE BENOIT PROULX



bproulx@sjdl.qc.ca

- **Délégué au C.A. :**
Régie de police
Tourisme Laurentides

Chères concitoyennes et concitoyens,
Le printemps, c'est la saison du renouveau de la nature et du retour des températures plus clémentes qui contribuent à mettre notre moral au beau fixe !

Ce printemps, c'est aussi le retour de la collecte hebdomadaire des matières organiques. En effet, dès le 1^{er} avril prochain, ces matières seront collectées tous les mercredis.

Si la collecte des matières organiques nous a permis, en 2015, de réduire notre empreinte écologique, cette dernière nous habitue aussi à trier davantage nos matières résiduelles et à faire en sorte que ces dernières se retrouvent là où elles devraient être, c'est-à-dire dans le bon bac. Ceci étant dit, j'aimerais qu'ensemble, nous profitons du retour de la belle saison pour poursuivre nos efforts en matière de gestion des matières résiduelles.

Pour 2016, la Municipalité espère valoriser plus de 850 tonnes de matières organiques, soit 100 tonnes de plus qu'en 2015, et je compte sur votre entière participation pour y parvenir. Je vous invite donc à conserver sous la main la liste des matières acceptées dans chacun des bacs et à vous y référer.

Notre bottin *Moi, je trie !*, mis en ligne à votre disposition, constitue également une excellente source de référence pour vous aider.

Par ailleurs, la Municipalité sera plus rigoureuse cette année relativement à l'application de la réglementation en matière de gestion des matières résiduelles. Des vérifications seront ainsi faites sur le terrain afin de s'assurer que les bacs ne contiennent que des matières acceptées, mais surtout pour vous guider dans ce changement d'habitude.

Dans un autre ordre d'idées, vous constaterez ce printemps que des investissements majeurs seront réalisés dans la réfection de la rue McCole et du chemin Principal. Je vous invite donc à faire preuve de patience.

En terminant, je vous invite à poursuivre votre lecture de ce bulletin pour être à l'affût de tout ce qui se passe dans votre municipalité. Vous y retrouverez d'ailleurs une toute nouvelle chronique. En effet, j'ai eu l'idée de permettre aux membres de mon conseil de s'adresser à vous relativement à l'intérêt qu'ils portent à chacun de leurs comités respectifs.

Benoit Proulx

MOT DU CONSEILLER LOUIS-PHILIPPE MARINEAU



DISTRICT DU DOMAINE
lpmarneau@sjdl.qc.ca

En tant que responsable du développement durable, je suis fier de vous annoncer que le plan d'action 2016-2020 de la Politique environnementale sera officiellement lancé ce printemps, à l'occasion de l'événement *À chacun son arbre* tenu le 28 mai prochain. À cet effet, le CCE et l'administration municipale travailleront à la réalisation des premiers éléments relativement à ces enjeux incontournables que sont les ressources en eau, les milieux naturels ainsi que l'environnement visuel et sonore.

Signe que l'environnement est une préoccupation pour plusieurs citoyens, les gouvernements fédéral et provincial resserrent les normes à l'égard de la gestion de l'eau potable et des eaux usées. En effet, à compter 2016, les municipalités devront réaliser, dans le cadre du Règlement sur la qualité de l'eau potable, un audit de leur station d'eau potable afin de vérifier périodiquement que la performance des équipements et des pratiques de contrôle sont conformes aux attentes du Ministère.

Aussi, en ce qui concerne la gestion des eaux usées, de nouvelles normes de rejets

et de contrôle de la qualité devront être mises en place. Grâce à d'importants travaux d'amélioration réalisés en 2012, je suis aussi fier de dire que la station d'épuration des eaux qui dessert les villes de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Deux-Montagnes, Pointe-Calumet et Saint-Joseph-du-Lac maintient un excellent rendement.

À Saint-Joseph-du-Lac, nous assurons un contrôle serré de la qualité des eaux traitées. La validation de la conformité de nos analyses nous permet ainsi d'assurer la sécurité de la population et de l'environnement.

Enfin, le conseil d'administration, dont j'assume la vice-présidence, veille à des prises de décisions responsables à l'atteinte des normes de plus en plus rigoureuses et du budget établi.

Je vous souhaite un très beau printemps et, surtout, de profiter pleinement des attraits environnementaux uniques de notre municipalité.

Louis-Philippe Marneau

- **Président :**
Comité consultatif en environnement (CCE)
Comité sur l'eau
- **Vice-président :**
Comité en Sécurité publique et mesures d'urgence
- **Délégué au C.A. :**
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM)
Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes (RADM)

Réalisations du conseil

DES DÉCISIONS PÉRIODIQUES SUR LA VIE MUNICIPALE

Ayant à cœur le bien-être des familles joséphoises, les élus travaillent fort afin de s'assurer que les services offerts par la Municipalité répondent aux besoins de la collectivité. Ainsi, dans le but de souligner le travail accompli par les membres du conseil, nous vous présentons un bref survol de leurs plus récentes décisions.

LE BUDGET 2016

En décembre dernier, le conseil municipal a adopté un budget équilibré de 7 974 287 \$ pour l'exercice financier 2016, soit un accroissement de l'ordre de 7 % des dépenses et de 5 % des revenus par rapport à 2015. En termes de dépenses, l'augmentation s'explique notamment par la hausse des quotes-parts que la Municipalité devra verser à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), au Conseil intermunicipal (CIT) des Laurentides, à la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM) et à la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes (RADM). Pour 2016, notons par ailleurs que la Municipalité a budgété 503 000 \$ de plus que l'année précédente pour la réalisation de travaux d'asphaltage.

Saint-Joseph-du-Lac vit une ère de renouveau et cela se traduit par une augmentation des investissements dans les parcs et les infrastructures sportives, mais également pour l'entretien du réseau routier. Des investissements qui, certes, sont nécessaires au mieux-être de nos citoyens, mais qui contribuent également à rendre notre municipalité plus attrayante pour les entreprises et les travailleurs qualifiés qui voudraient s'y établir.

Au final, le conseil municipal a réussi à trouver un équilibre pour réaliser des projets qui auront un impact significatif sur la qualité de vie de la population, tout en conservant un taux de taxe parmi les plus bas de la région.

Répartition des revenus et des dépenses

REVENUS		
Taxes municipales	4 788 138 \$	60 %
Compensation services municipaux	1 853 699 \$	23 %
Paiement tenant lieu de taxes	52 418 \$	1 %
Services rendus	414 688 \$	5 %
Recettes de sources locales	468 500 \$	6 %
Revenus de transferts	396 845 \$	5 %
TOTAL	7 974 287 \$	
DÉPENSES		
Administration générale	1 118 886 \$	14 %
Sécurité publique	1 659 275 \$	21 %
Transport	2 077 783 \$	26 %
Hygiène du milieu	1 587 621 \$	20 %
Santé et bien-être	51 952 \$	1 %
Urbanisme	317 971 \$	4 %
Loisirs et culture	814 158 \$	10 %
Service de la dette, amortissements et affectations	346 641 \$	4 %
TOTAL	7 974 287 \$	

GRANDS PROJETS 2016

1 Matières résiduelles

- La Municipalité poursuivra ses efforts de sensibilisation à l'importance de composter et de recycler. La Municipalité espère réduire de 32 % (875 tonnes) sa quantité de déchets enfouis en 2016 par rapport au niveau de 2014.
- La Municipalité implantera également deux collectes des encombrants recyclables.

2 Stratégie d'économie d'eau potable

- L'eau est sans contredit un enjeu vital du 21^e siècle. Dans le cadre de la Stratégie d'économie d'eau potable du gouvernement québécois, une soixantaine de compteurs d'eau seront installés dans les résidences privées joséphoises. Cette action permettra de mesurer l'eau distribuée et de détecter les fuites sur le réseau d'aqueduc.

3 Investissements dans les parcs

- Soucieuse d'offrir un milieu de vie où il fait bon vivre, la Municipalité poursuivra ses investissements dans les parcs joséphois et dans les infrastructures sportives. Le chalet des loisirs du parc Paul-Yvon-Lauzon a d'ailleurs subi une véritable cure de rajeunissement. Le nouvel établissement sera ainsi fin prêt pour accueillir les Joséphois du camp de jour à l'été 2016.

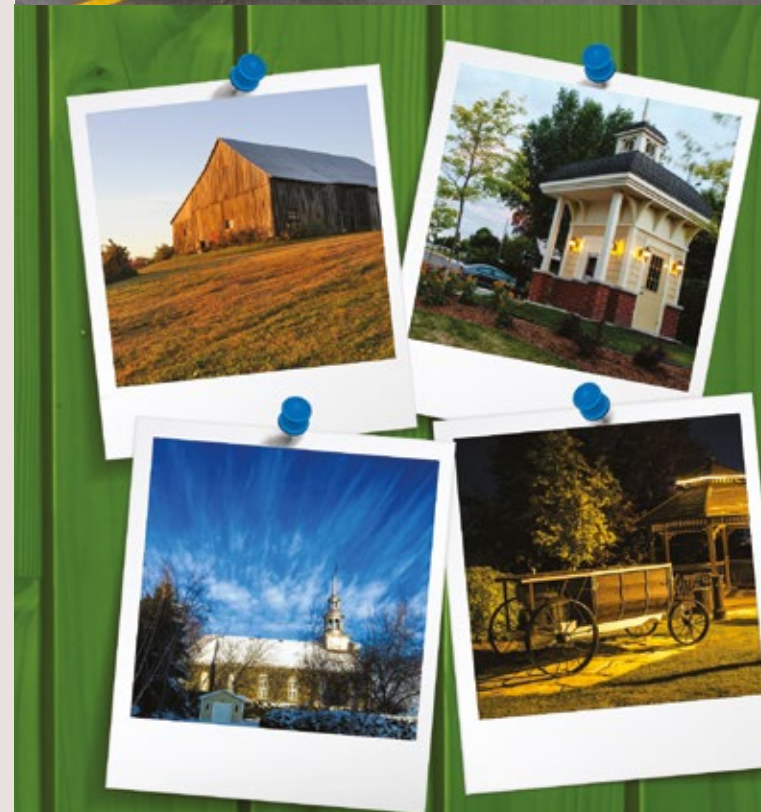
4 Réseau routier

- La Municipalité poursuivra ses investissements pour l'entretien du réseau routier joséphois et pour le remplacement graduel de sa flotte de véhicules des travaux publics, et ce, dans un souci d'efficacité opérationnelle, mais surtout, de performance énergétique.



LA MUNICIPALITÉ ROULE ÉLECTRIQUE

À Saint-Joseph-du-Lac, nous avons la fibre écolo ! La Municipalité est ainsi fière de vous présenter son petit dernier : une voiture 100 % électrique. Ne nécessitant aucun carburant, cette nouvelle voiture ne génère ainsi aucune émission de gaz à effet de serre. L'utilisation d'un véhicule électrique pour la prestation des services municipaux s'avère une solution écologique et économique : les employés de plusieurs services devant se déplacer sur de courtes distances sur le territoire, ils pourront maintenant le faire en mode tout électrique. Par ailleurs, la Municipalité a également fait l'acquisition d'une camionnette ÉcoDiesel, qui consomme jusqu'à 30 % moins de carburant qu'un véhicule de même catégorie. Cette initiative, qui s'inscrit dans la volonté du conseil municipal d'investir pour le remplacement graduel de la flotte de véhicules dans un souci opérationnel, mais surtout de performance énergétique, permettra des économies de près de 38 000 \$ sur les trois prochaines années.



CONCOURS DE PHOTO 2016 « MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI »

Dans le cadre du concours de photos 2016 ayant pour thème « La mise en valeur du patrimoine bâti de Saint-Joseph-du-Lac », les Joséphois et Joséphoises sont invités à mettre en valeur le patrimoine bâti de la municipalité, qui se veut le reflet de notre identité.

Se définissant par l'ensemble des monuments historiques reconnus et protégés, l'architecture résidentielle, industrielle, religieuse et publique, le patrimoine bâti est en effet le témoin hérité du savoir-faire de nos ancêtres. Mais le patrimoine, c'est aussi l'archéologie, les monuments commémoratifs ou artistiques, les ouvrages de génie civil (ponts, barrages, granges), les paysages culturels humanisés, les noyaux villageois, etc., qui témoignent de nos traditions, de nos valeurs, de l'appropriation du territoire, de l'art d'habiter et des pratiques constructives qui se sont développées sur notre territoire.

Par la photographie, nous vous invitons donc à mettre en valeur notre patrimoine bâti.

Critères d'admissibilité

- Le concours est ouvert aux photographes amateurs ou professionnels qui résident à Saint-Joseph-du-Lac.
- Les photos soumises au concours doivent obligatoirement avoir été prises sur le territoire joséphois.
- Les participants peuvent soumettre autant de photos qu'ils le souhaitent. Ainsi, un même photographe pourrait voir plus d'une de ses photos dans l'édition 2017 du calendrier municipal.

Comment participer?

Faites-nous parvenir vos photos et le formulaire de participation à communication@sjdl.qc.ca ou encore directement en ligne au www.sjdl.qc.ca/concoursphoto2016.

Date limite de participation

31 octobre 2016
Tous les détails au sjdl.qc.ca.

**250\$
A GAGNER**

TRANSPORT COLLECTIF

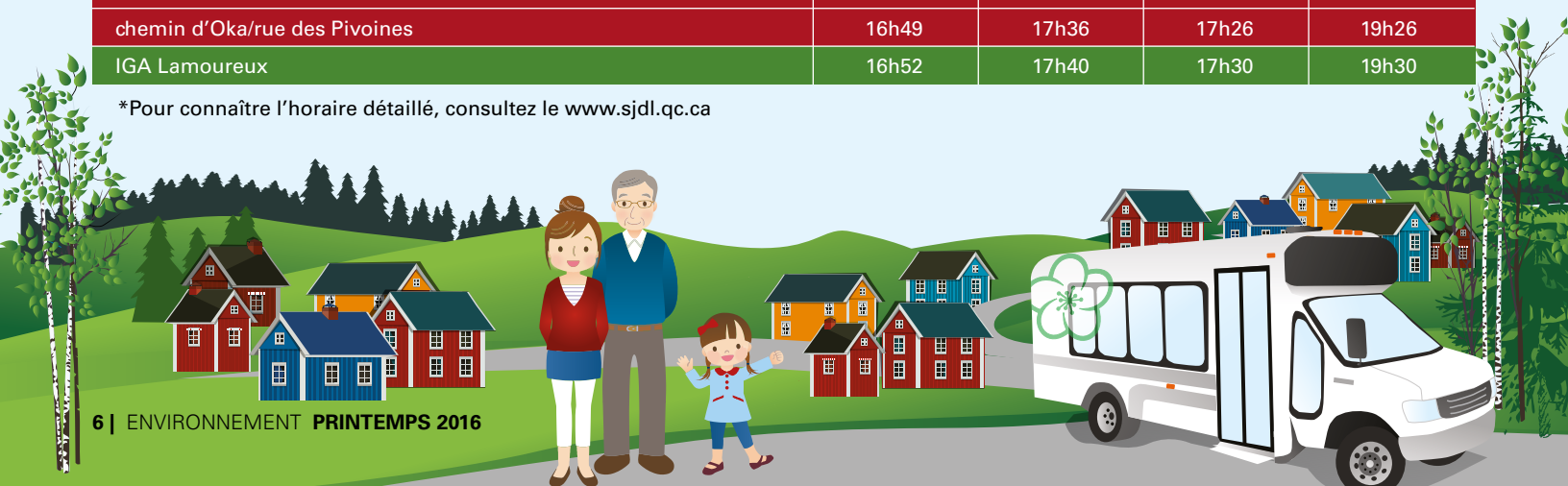
MOI, JE PRENDS ÇA COOL, JE PRENDS LE BUS!

Depuis le 1^{er} mars dernier, un nouvel horaire du transport collectif est désormais en vigueur.

Un horaire qui, nous l'espérons, répondra davantage aux besoins des jeunes et des aînés, tout en permettant aux travailleurs et aux étudiants de bénéficier d'un transport gratuit vers les points de correspondance avec les services de l'Express d'Oka et du CITL.

AM	Du lundi au vendredi (excepté jours fériés)			
POINTS DE REPÈRE	VOYAGE 1	VOYAGE 2	VOYAGE 3	
Départ Autobus Deux-Montagnes – 3601, chemin d'Oka	8h00	8h55	9h50	
Parc Jacques-Paquin	8h06	9h01	9h56	
Parc Cyprien-Caron	8h09	9h04	9h59	
chemin Principal/montée du Village	8h12	9h07	10h02	
rang du Domaine/rang Ste-Germaine	8h18	9h13	10h08	
chemin Principal/rue de la Pommeraie	8h23	9h18	10h13	
Parc Paul-Yvon-Lauzon	8h26	9h21	10h16	
Départ de l'Express d'Oka vers la gare de Deux-Montagnes	8h39	9h24		
chemin d'Oka/montée de la Baie	8h43	9h28	10h20	
chemin d'Oka/rue des Pivoines	8h48	9h33	10h25	
IGA Lamoureux	8h51	9h36	10h29	
PM	Du lundi au vendredi (excepté jours fériés)			
POINTS DE REPÈRE	VOYAGE 4	VOYAGE 5	VOYAGE 6	VOYAGE 7
Départ Autobus Deux-Montagnes – 3601, chemin d'Oka	16h00	17h00	17h50	18h50
Parc Jacques-Paquin	16h06	17h06	17h56	18h56
Parc Cyprien-Caron	16h09	17h09	17h59	18h59
chemin Principal/montée du Village	16h12	17h12	18h02	19h02
rang du Domaine/rang Ste-Germaine	16h18	17h18	18h08	19h08
chemin Principal/rue de la Pommeraie	16h23	17h23	18h13	19h13
Parc Paul-Yvon-Lauzon	16h26	17h26	18h16	19h16
Arrivée de l'Express d'Oka au parc Paul-Yvon-Lauzon	16h40	17h26	18h04	19h12
chemin d'Oka/montée de la Baie	16h44	17h31	18h21	19h21
chemin d'Oka/rue des Pivoines	16h49	17h36	17h26	19h26
IGA Lamoureux	16h52	17h40	17h30	19h30

*Pour connaître l'horaire détaillé, consultez le www.sjdl.qc.ca



LE BAC BRUN, J'EMBARQUE!

Retour de l'horaire hebdomadaire

À compter du 1^{er} avril prochain, les matières organiques seront à nouveau ramassées TOUTES LES SEMAINES, et ce, jusqu'au 1^{er} décembre prochain.

Pensez donc à placer votre bac brun sur le bord de la rue tous les mercredis, avant 7 h le matin.

La Municipalité profite de cette occasion pour rappeler à tous les citoyens l'importance de poursuivre une saine gestion des matières organiques. Un tri adéquat de ces dernières nous a permis de valoriser 768 tonnes de résidus alimentaires et de résidus verts en 2015, soit 268 tonnes de plus que l'objectif que nous nous étions fixé.

Les matières organiques étant particulièrement dommageables pour l'environnement lorsqu'elles sont enfouies (émission de gaz à effet de serre, risque de contamination de la nappe phréatique, etc.), voilà donc un avantage non négligeable de participer à la collecte à trois voies.

Ainsi, soyons écoresponsables! La Municipalité compte sur tous les citoyens pour profiter du retour du printemps afin de maximiser la quantité de matières déviées de l'enfouissement grâce à une utilisation accrue du bac brun chaque semaine.

DÉGEL DES MATIÈRES

Des matières restent collées à votre bac? Soyez patients! La hausse des températures au cours des prochaines semaines règlera cette situation. Placez votre bac brun en bordure de route à chaque collecte et ce dernier finira par se vider entièrement. Une fois vidé, votre bac pourrait avoir besoin d'un petit nettoyage avec une solution d'eau mélangée à un détergent doux ou à une petite quantité de vinaigre blanc. En gardant votre bac propre pendant la belle saison, vous éviterez les indésirables!

MÉNAGE DU PRINTEMPS

Le retour du beau temps rimant avec la préparation du terrain, les résidus verts seront certainement plus abondants au cours des prochaines semaines. Pensez ainsi à placer ces résidus dans votre bac brun ou encore laissez-les sur votre terrain et déchiquetez-les à l'aide de votre tondeuse. Il en résultera un excellent fertilisant naturel, ce qui vous aidera à avoir un potager, une plate-bande ou une pelouse en santé sans trop d'efforts!

RAPPEL DES MATIÈRES ACCEPTÉES DANS LE BAC BRUN



RÉSIDUS DE CUISINE

- Fruits et légumes
- Produits céréaliers
- Produits laitiers
- Viandes, volailles, poissons et fruits de mer
- Œufs, noix, écailles
- Croustilles, condiments, épices, thé et café, etc.



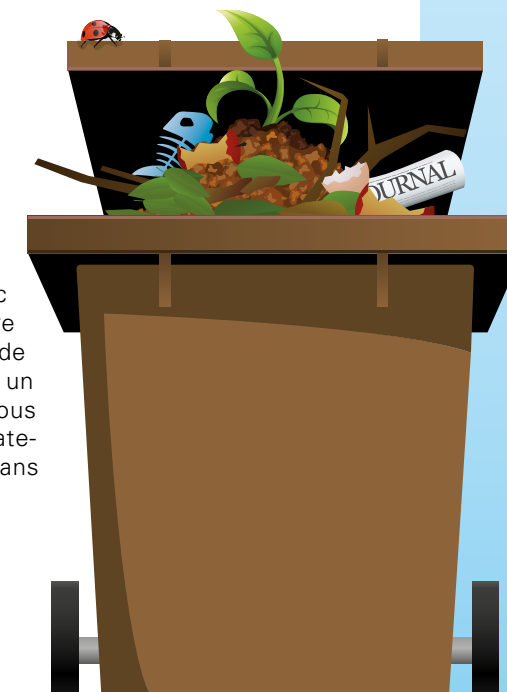
RÉSIDUS DE JARDIN

- Plantes et mauvaises herbes
- Feuilles, chaume, pailis
- Brindilles et petites branches
- Gazon



AUTRES MATIÈRES

- Nourriture pour animaux
- Papier, journaux ou cartons souillés d'aliments
- Essuie-tout et mouchoirs
- Sacs en papier
- Terre et sable (petites quantités)
- Cheveux, poils, plumes



Pour toute information supplémentaire, contactez-nous au 450 623-1072.

L'IMPORTANCE DES 3 R V

À Saint-Joseph-du-Lac, nous sommes fiers d'avoir entrepris un grand virage vert en 2015 dans le but d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement provincial en matière d'environnement. Ce changement de cap nous a permis de réduire de 30 % la quantité de matières résiduelles enfouies par rapport à l'année précédente. Si ce résultat est encourageant, il ne faut toutefois pas s'asseoir sur nos lauriers. En effet, nous avons tout de même acheminé près de 2000 tonnes de matières à l'enfouissement en 2015, ce qui correspond à 290 kg par habitant. Or, nous sommes capables de faire mieux.

La Municipalité poursuivra donc ses efforts en 2016 pour sensibiliser et encourager la population à favoriser prioritairement, dans l'ordre, la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et la valorisation (compostage) afin d'atteindre les objectifs suivants :

- recycler 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduels;
- recycler 60 % de la matière organique;
- recycler ou valoriser 80 % des résidus de béton, de brique et d'asphalte;
- trier à la source ou acheminer vers un centre de tri 70 % des résidus de construction, de rénovation et de démolition.

Réglementation municipale

La Municipalité sera d'ailleurs davantage proactive sur le terrain, afin de s'assurer que la population trie adéquatement les matières qu'elle génère et respecte la réglementation municipale relative à la gestion des matières résiduelles.

Ainsi, si des matières non acceptées se retrouvent dans l'un de vos bacs, le contenu de ce bac ne sera pas ramassé lors de la collecte. Veuillez donc prendre note de ce qui est ou non accepté dans les différents bacs.



IMPORTANT : Notez que les matériaux de construction, les meubles, les électroménagers, les téléviseurs, les ordinateurs... bref, toutes les matières acceptées à l'écocentre ou encore dans les bacs brun et bleu ne seront pas ramassées si elles sont placées en bordure de la rue lors de la collecte des déchets.

RÉDUIRE RÉUTILISER RECYCLER VALORISER

Un bénéfice pour l'environnement

QUANTITÉ MAXIMALE DE DÉCHETS

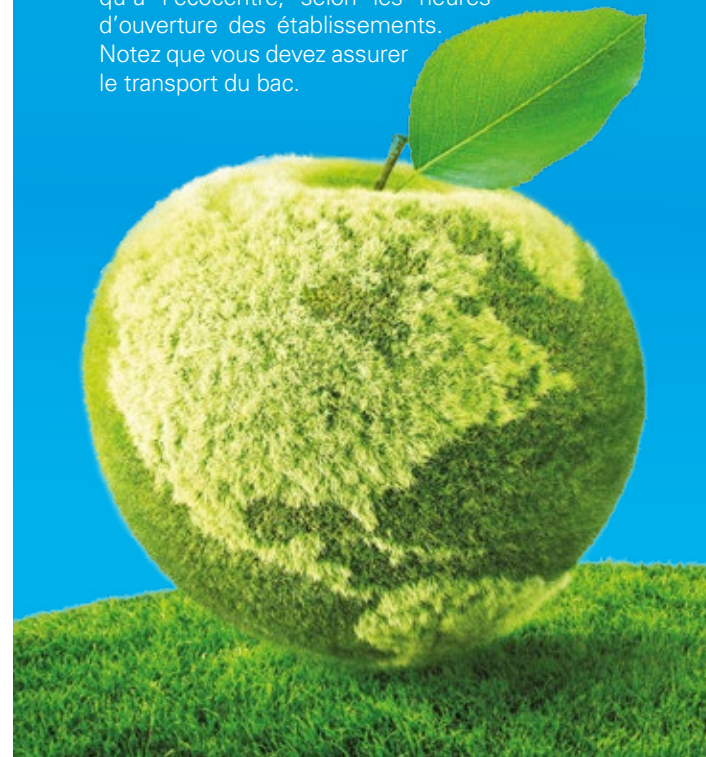
Saviez-vous que la réglementation municipale limite la quantité de déchets qu'il est possible de mettre en bordure de route lors des collectes des ordures?

Pour les unités résidentielles, la quantité maximale de déchets est établie à un bac roulant de 360 L ou deux petites poubelles de 80 L en métal ou plastique.

Ainsi, avant de jeter, pensez au 3RV et faites en sorte que notre environnement reste sain!

Achat d'un bac roulant à ordures

À compter du 1^{er} mai, la Municipalité vous offre une fois de plus la possibilité d'acheter un bac roulant de 240 L au prix coûtant de 65 \$ (taxes incluses - payable en argent comptant, par chèque ou par paiement direct) afin de remplacer vos vieux contenants à déchets. Les bacs seront disponibles à l'hôtel de ville ainsi qu'à l'écocentre, selon les heures d'ouverture des établissements. Notez que vous devez assurer le transport du bac.



NOUVEAU CE PRINTEMPS COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES ENCOMBRANTES

– LE 24 MAI PROCHAIN

Afin de faciliter la vie aux citoyens tout en assurant une meilleure gestion des matières résiduelles générées localement, le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac a décidé d'introduire deux collectes des matières encombrantes en 2016, la première ayant lieu le 24 mai prochain.

Il est important de comprendre que cette nouvelle collecte vise spécifiquement les matières encombrantes RECYCLABLES. On parle ainsi de matières trop volumineuses qui n'entrent pas dans le bac bleu et que vous n'êtes pas en mesure de transporter jusqu'à l'écocentre.

La Municipalité travaillant fort pour détourner un maximum de matières résiduelles des sites d'enfouissement, cette nouvelle collecte a ainsi pour but d'acheminer ces objets de consommation volumineux vers un centre de tri qui s'occupera ensuite de les transformer afin de leur donner une seconde vie.

MATIÈRES ACCEPTÉES*

- Meubles en mauvais état
- Divans et fauteuils en mauvais état
- Sommiers
- Bains
- Toilettes
- Souches d'arbres
- Barbecues
- Chauffe-eau
- Débris de construction

MATIÈRES REFUSÉES (liste non exhaustive)

- Électroménagers
- Meubles en bon état
- Halocarbures
- Peintures
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Matelas
- Débris de terrassement (ciment, pierre, tourbe, terre, sable et gravier)



***Aucune autre matière ne sera acceptée lors de la collecte des encombrants recyclables.**

L'ÉCOCENTRE SERA OUVERT TOUS LES SAMEDIS DU MOIS D'AVRIL, ENTRE 9 H ET 13 H.

Notez par ailleurs que du 1^{er} mai au 30 septembre, les heures d'ouverture seront bonifiées pour offrir le service TOUS les mercredis de 16 h à 20 h et les samedis jusqu'à 16 h.

L'écocentre est un centre de récupération de matières résiduelles, offrant aux citoyens joséphois un endroit pour se départir gratuitement et de manière responsable de leurs produits, matières et matériaux afin que ces derniers soient recyclés, réutilisés ou valorisés.

ATTENTION! L'écocentre n'est pas un dépôt.

PRODUITS ACCEPTÉS

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD) :

Exemples :

- Produits sanitaires
- Nettoyants
- Cire
- Aérosol
- Huile
- Teinture
- Propane
- Produits toxiques
- Produits inflammables, etc.

MATIÈRES REFUSÉES

- Déchets biomédicaux
- Déchets domestiques
- Matériaux contenant de l'amiante
- Matériaux de remblayage (terre, sable, etc.)
- Électroménagers

Notez qu'aucune matière provenant d'entrepreneurs, de commerces ou d'industries n'est acceptée.

PNEUS SANS JANTE

- D'auto :** 34 pouces de diamètre maximum
- De camion :** 48 pouces de diamètre maximum

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Exemples :

- Bois
- Résidus de pierre, de béton ou d'asphalte
- Céramique
- Tapis
- Gypse
- Verre, etc.

MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Exemples :

- Ordinateurs
- Téléviseurs
- Cartouches d'encre
- Téléphones
- Grille-pains, etc.

VÊTEMENTS ET TEXTILES

Exemples :

- Draps
- Couvertures
- Nappes
- Rideaux



RAPPEL DES DATES IMPORTANTES

NETTOYAGE DES RANGS

— le samedi 23 avril

À l'occasion du Jour de la Terre, la Municipalité convie une fois de plus la population et les associations à participer en grand nombre à l'activité de nettoyage des rangs le samedi 23 avril prochain, de 9 h 30 à 13 h. Les membres du Comité consultatif en environnement (CCE) vous attendent à l'hôtel de ville à compter de 9 h 15. Inscriptions : 450 623-1072 poste 222 ou par courriel à slapointe@sjdl.qc.ca.

COLLECTE DE PNEUS

— le samedi 2 mai

Saviez-vous que les pneus, à la fin de leur durée de vie utile, deviennent de véritables pollueurs pour l'environnement? Il est donc important d'en disposer de manière responsable. Ainsi, comme chaque année, la Municipalité procédera à une collecte des vieux pneus sur le territoire ce printemps. Nous vous invitons donc à placer vos pneus, sans jante, en bordure de la route après 18 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin même. Sachez que les vieux pneus sont également recyclés en tout temps à l'écocentre.

VENTES-DÉBARRAS

— du 21 au 23 mai

Les ventes-débarras seront permises entre 9 h et 17 h durant le week-end de la Journée nationale des patriotes. Notez qu'aucun affichage sur la voie publique n'est autorisé et qu'aucun objet ne doit être placé à moins de trois mètres des voies de circulation.

DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES

— de mai à novembre

Pour vous départir de vos grosses branches d'arbres – 15 cm (6 po) de diamètre maximum – la Municipalité vous offre le service de déchiquetage tous les 2^e et 4^e lundis de mai à novembre inclusivement. Notez qu'en juillet, le service sera offert uniquement le 2^e lundi du mois.

Pour obtenir ce service, vous devez vous inscrire auprès du Service des travaux publics au plus tard le jeudi précédant l'opération de déchiquetage en composant le 450 623-1072 poste 222.

Important

Le service de déchiquetage des branches est gratuit pour la première tranche de 30 minutes (valable une fois par adresse par période de 30 jours). Des frais de 50 \$ s'appliquent pour chaque tranche de 30 minutes additionnelles. Notez que le service ne peut être interrompu avant que toutes les branches n'aient été déchiquetées.

ARBRESSENCE

— de la mi-mai à la mi-octobre

Disposez gratuitement de vos retailles de cèdre en communiquant avec Arbressence au 450 434-7512. Il vous suffit de placer vos retailles de feuillage et de petites branches en tas, dans des sacs ou des bacs accessibles à une remorque. L'entreprise se chargera de les ramasser dans un délai de 48 heures.

FONDS ÉCO IGA

— le samedi 21 mai

Le programme Clé en main du Fonds Éco IGA est reconduit cette année. Nouveauté pour 2016 : des composteurs domestiques seront distribués aux côtés des barils récupérateurs d'eau de pluie. L'événement se tiendra le samedi 21 mai, entre 12 h et 16 h au IGA Extra Lamoureux. Une inscription est obligatoire pour courir la chance de se procurer l'un ou l'autre au coût de 30 \$. Inscriptions à compter du lundi 28 mars au www.fondsecoiga.org.

JOURNÉE À CHACUN SON ARBRE

— le 28 mai prochain

En 2016, la journée *À chacun son arbre* prend de l'ampleur! Le 28 mai prochain, ce sera l'occasion toute indiquée pour lancer la toute nouvelle Politique environnementale de Saint-Joseph-du-Lac. L'événement se tiendra dans le stationnement du parc Paul-Yvon-Lauzon, entre 9 h et 13 h. Distribution de compost et d'arbres, kiosques, conférences et conseils, prix de présence... l'environnement sera à l'honneur de cette journée verte. Venez faire un tour!





NETTOYAGE PRINTANIER

Dans le cadre du nettoyage printanier annuel, la Municipalité procédera, en avril, au balayage des rues et des stationnements afin de ramasser les petites pierres et les débris qui se sont accumulés au cours de l'hiver et qui pourraient constituer un danger pour la circulation, les piétons et les cyclistes.

Les citoyens peuvent aussi contribuer à l'embellissement de leur quartier en balayant les abords extérieurs de leur propriété et en poussant le sable et la pierre en bordure de la rue pour être ensuite récupérés par le balai mécanique qui sillonnera les rues. La pierre ainsi ramassée sera détournée des sites d'enfouissement et revalorisée.

Soucieuse de bien vous servir, la Municipalité compte effectuer ses opérations de nettoyage sur une période de deux semaines afin d'atténuer les répercussions sur les résidents et les commerçants. Il se peut toutefois que les travaux soient remis à plus tard en raison des conditions météorologiques.

Veillez ne pas jeter la pierre et le sable dans votre poubelle au risque de briser votre bac ou vos contenants. Notez par ailleurs que ces derniers ne seront pas ramassés par le camion de collecte si leurs poids excèdent 25 kg (55 lb).

PROGRAMME MUNICIPAL DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

DU 15 MAI AU 1^{ER} NOVEMBRE

En quoi le programme consiste-t-il?

Saviez-vous que la vidange des fosses septiques des résidences, des commerces et des industries de Saint-Joseph-du-Lac est maintenant prise en charge par la Municipalité?

En effet, un service de vidange des fosses septiques est en place depuis août dernier pour les résidents joséphois. Ce service a pour but d'harmoniser l'entretien et d'assurer la qualité de l'opération, en plus d'éviter les oublis, lesquels pourraient occasionner des problématiques et même nuire à l'environnement.

Le processus de vidange étant nécessaire à tous les deux ans, les installations septiques n'ayant pas été vidangées dans la dernière année le seront au cours des prochains mois.

Procédure

- Les résidents n'ont pas besoin d'être présents lors de l'opération de vidange;
- Il est essentiel que les couvercles de l'installation septique soient complètement dégagés et accessibles;
- Ce service sera assuré par un entrepreneur (Beauregard Fosses septiques) désigné par la Municipalité.

L'entrepreneur vous fera parvenir un avis préalable deux semaines avant sa visite.

Coûts (taxes incluses)

- Vidange obligatoire ou additionnelle : 150 \$
- Vidange d'urgence : 210 \$
- Visite rendue sans service : 80 \$

Si votre installation septique nécessite une vidange plus fréquente que celle planifiée par la Municipalité, soit aux deux ans, vous devez obligatoirement contacter Beauregard Fosses septiques au 1 800 781-1107 pour faire effectuer les entretiens excédentaires.

Infos : contactez le Service de l'urbanisme au 450 623-1072.



DOMMAGES CAUSÉS PAR LE DÉNEIGEMENT

Les opérations de déneigement réalisées par la Municipalité ont causé des dommages à votre aménagement paysager?

Contactez le Service des travaux publics au 450 623-1072 poste 222 pour nous le signaler.

NOUVEAUTÉ UNE 4^e ÉDITION DU BULLETIN

Parution en mai

SERVICE DE RÉPIT POUR LES PARENTS D'ENFANTS ÂGÉS ENTRE 2 ET 5 ANS

Infos | p. 17



MODALITÉS D'INSCRIPTION

QUAND S'INSCRIRE ?

 Du 4 au 8 avril 2016
(pour les résidents seulement)

Du 11 au 15 avril 2016 (pour tous)

De 8 h 30 jusqu'à l'heure de fermeture
des bureaux municipaux.

Veillez noter que pour toute inscription effectuée
après la première semaine de cours, des frais de 10 \$
vous seront facturés.

**LES COURS DÉBUTENT
LE 18 AVRIL 2016**
Pour huit semaines

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque

(Le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de
Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour
les chèques sans fonds.)

**IMPORTANT : Le Service des loisirs n'accepte pas
les paiements par carte de crédit.**

**AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS
LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION,
SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.**

Si les cours sont annulés par la Municipalité, la totalité des coûts
vous sera remboursée.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En personne

- Pour accélérer le processus d'inscription sur place, créez votre
compte Sport-Plus en ligne avant de vous présenter à nos
bureaux. Plus de détails ci-dessous.

En ligne (pour les résidents seulement)

- Rendez-vous dans la section « Loisirs » du www.sjdl.qc.ca et
cliquez sur « Inscription en ligne ». Suivez les instructions qui
s'affichent à l'écran pour vous connecter à votre compte
Sport-Plus et vous inscrire. Pour une première inscription aux
activités de loisirs, cliquez sur « Créez mon dossier famille ou
membre » afin de vous afin de vous créer un compte.
- **Si vous avez déjà procédé à une inscription, mais que vous
n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des
loisirs afin d'en obtenir un.**
- Pour éviter l'annulation de votre inscription, vous devez faire
parvenir votre paiement dans un délai de 5 jours ouvrables au
1110, chemin Principal.

Inscription des non-résidents

- Inscription en personne, à partir du 11 avril.
- Un montant de 30 \$ sera ajouté au coût de l'activité.

RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'une personne
de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous
inscrivez une même personne à plus d'une activité. Déboursez
les frais d'inscription les plus élevés et obtenez un rabais de
25 % sur les frais d'inscription à toutes les activités subséquentes.
Ne s'applique pas aux non-résidents.

REÇUS ET RELEVÉS 24

**Les reçus pour l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans
à des activités physiques ou artistiques et les relevés 24 pour
le camp de jour sont disponibles en ligne via votre compte
Sport-Plus.** Pour visualiser et imprimer ces documents
qui pourraient vous donner droit à des crédits d'impôt,
vous devez avoir fourni un numéro d'assurance
sociale valide.



ACTIVITÉS MULTIÂGES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Zumba® fitness | Professeure : Josée Lusignan

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme !

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 19 h à 20 h	8 semaines	45 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 19 h 30 à 20 h 30	8 semaines	45 \$

Zumba® Gold | Professeure : Josée Lusignan

Le Zumba Gold constitue un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'aérobic et des mouvements de danse latine sur un rythme plus doux, moins rapides et sans saut.

50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30	8 semaines	45 \$
-------------	------------------	-------------------------------	------------	-------

Mise en forme | Professeure : Sophie Tchang

Entraînement cardio-vasculaire et musculaire avec intervalles de step.

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Jeudi de 20 h à 21 h30	8 semaines	50 \$
-------------	------------------	------------------------	------------	-------

Mise en forme 50 ans et plus | Professeure : Sophie Tchang

Adapté au besoin des personnes âgées de 50 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 14 h 30 à 15 h 30	8 semaines	45 \$
50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Vendredi de 12 h à 13 h	8 semaines	45 \$



ACTIVITÉS MULTIÂGES (SUITE)

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Yoga | Professeure : Sophie Tchang

À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 20 h 30 à 22 h	8 semaines	50 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Vendredi de 13 h à 14 h 30	8 semaines	50 \$

Pilates | Professeure : Gabrielle Danvoye

La méthode d'entraînement Pilates privilégie une approche douce et globale qui vous permettra de renforcer vos muscles, d'améliorer votre flexibilité et votre posture tout en réduisant votre niveau de stress. Par le biais de ce cours, vous apprendrez aussi à mieux connaître votre corps. Les exercices proposés pourraient également vous aider à soulager certaines douleurs.

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 19 h à 20 h	8 semaines	45 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 20 h à 21 h	8 semaines	45 \$

Pilates et étirements | Professeure : Gabrielle Danvoye

Combinaison d'étirements et d'entraînement de Pilates.

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 11 h à 12 h	8 semaines	45 \$
-------------	------------------	----------------------	------------	-------

Gardien averti | Professeure : France Joannette

D'une durée de huit heures, ce cours présente les techniques de secourisme de base et les compétences nécessaires pour prendre soin des enfants. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans. Les participants apprennent à s'occuper d'enfants plus jeunes qu'eux, à prévenir les urgences et à y répondre. Le coût comprend la formation, le manuel et la trousse de premiers soins. Apportez votre lunch.

Argent comptant ou chèque à l'ordre de Gestion vie.
Inscription par téléphone au 450-623-1072 poste 260.

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
11 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Le samedi 14 mai de 8 h 30 à 16 h 30	8 heures	40 \$



SESSION D'ÉTÉ

Inscriptions à compter du 16 mai

NOUVEAUTÉ

— 4^e — UNE ÉDITION DU BULLETIN

CONSACRÉE AUX
ACTIVITÉS ESTIVALES,
SERA PUBLIÉE EN MAI!

Vous y retrouverez toutes les informations relatives au camp de jour, aux activités de loisirs et aux événements qui vous seront présentés cet été.

BONIFICATION DES FRAIS DE NON-RÉSIDENT

Le conseil municipal a décidé de bonifier sa Politique de remboursement des frais de non-résident. Les citoyens joséphois pourront ainsi, à compter de cette année, réclamer une somme supplémentaire dans le cadre des demandes de remboursement des frais de non-résident payés lors d'une inscription à des activités sportives qui ne sont pas offertes par la Municipalité du fait que cette dernière ne possède pas les infrastructures nécessaires (piscine, aréna, etc.).

Le remboursement maximal passera donc de 150 \$ à 200 \$ par enfant de moins 18 ans et de 400 \$ à 500 \$ par famille par année.

Notez que les frais reliés à un programme « sport-études » offert par une école et que ceux découlant d'activités libres (bain, golf, patin, ski, etc.) ne sont pas admissibles.

SERVICE DE RÉPIT POUR LES PARENTS

Vous cherchez une place où l'on prendra soin de vos petits bouts de choux le temps d'un rendez-vous ou d'une sortie? La Municipalité offre désormais un service de répit pour les parents d'enfants âgés de 2 à 5 ans (l'enfant doit être propre).

Sécuritaire et amusant, ce nouveau service permettra ainsi aux parents d'aller faire leurs courses, de se présenter à leurs rendez-vous ou même de prendre une petite pause en toute tranquillité pendant que leurs enfants seront pris en charge par Framboise, notre professeure.

Le service est offert tous les jeudis de 9 h à 16 h au 95, chemin Principal, en demi-journée ou en journée complète.

Tarifs

NOMBRE D'ENFANTS (doivent être d'une même famille)	1/2 JOURNÉE 9 h à 12 h ou 13 h à 16 h	JOURNÉE COMPLÈTE 9 h à 16 h
1 enfant	15 \$	25 \$
2 enfants	20 \$	30 \$

Réservation obligatoire 24 heures à l'avance. Les places sont limitées.
Informations et réservations au 450 473-7868 ou au 450 623-1072 poste 229.



DÉFI SANTÉ

Inscrivez-vous au www.defisante.ca

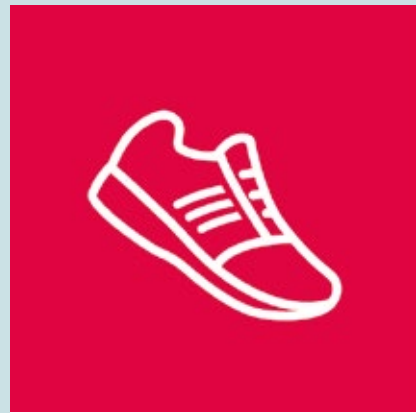
RELEVEZ LE DÉFI AVEC NOUS!

Le Défi Santé, c'est poser des gestes simples pendant 6 semaines, du 31 mars au 11 mai, pour atteindre 3 objectifs :

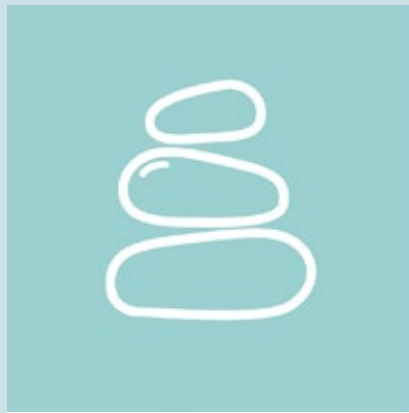
Ces 3 objectifs représentent des habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale et qui contribuent à prévenir certaines maladies chroniques, dont le diabète.



Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour



Bouger au moins 30 minutes par jour (60 minutes pour les jeunes)



Prendre au moins une pause par jour

LE SERVICE DES LOISIRS CONVIE TOUS LES CITOYENS À UNE SÉANCE DE ZUMBA LE 16 AVRIL PROCHAIN

Pour soutenir la population et encourager les jeunes et les familles à adopter un mode de vie sain, la Municipalité participe, encore une fois cette année, au Défi Santé en offrant la possibilité à ses citoyens de pratiquer des activités physiques gratuites. Cette année, le zumba sera à l'honneur ! Venez donc vous amuser, vous trémousser et dépenser votre surplus d'énergie avec nous, le samedi 16 avril prochain, au gymnase de l'école Rose-des-Vents !

13 h : Zumba kid pour les enfants âgés entre 5 et 12 ans • 13 h 30 : Zumba pour tous

CAMP DE JOUR

Surveillez l'édition estivale du bulletin municipal qui paraîtra en mai pour tous les détails relatifs au camp de jour 2016.

Le site Internet de la Municipalité présente également une foule de renseignements pertinents.

Rendez-vous à la section Loisirs – camp de jour.

SUGGESTIONS DE LECTURE

LE POIDS DES SECRETS
(Pentalogie (5 volumes)
de Aki Shimazaki

Dans une lettre laissée à sa fille après sa mort, Yukiko, une survivante de la bombe atomique, évoque les épisodes de son enfance et de son adolescence auprès de ses parents, d'abord à Tokyo puis à Nagasaki. Elle reconstitue le puzzle d'une vie familiale marquée par les mensonges d'un père qui l'ont poussée à commettre un meurtre.

À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT...

- Les Hautes Montagnes du Portugal de Yann Martel
- L'horizon à l'envers de Marc Levy

À VENIR EN AVRIL...

- La fille de Brooklyn de Guillaume Musso
- Vi de Kym Thuy
- L'amour au temps d'une guerre, Tome 2, de Louise Tremblay-D'Essiambre



VOTRE BIBLIOTHÈQUE AU BOUT DE VOS DOIGTS!

Votre bibliothèque vous offre gratuitement une foule de ressources numériques : de nombreux livres et revues en français et en anglais, une panoplie de cours en ligne relatifs à la bureautique, à la croissance personnelle et à l'apprentissage de langues étrangères, ainsi qu'un accès à l'encyclopédie Universalis pour étoffer vos recherches.

Laissez-vous tenter!

LA BIBLIOTHÈQUE A UN TOUT NOUVEAU SIGNET À SON IMAGE!

450 623-7833 • biblio@sjdl.qc.ca



LES ACTIVITÉS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

L'HEURE DU CONTE

Inscriptions obligatoires.

Activité spécialement conçue pour faire découvrir le goût de la lecture aux enfants âgés de 3 à 6 ans.

Prochaines dates :

- Le samedi 16 avril (9 h 15)
- Le samedi 14 mai (9 h 15)

SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ

Entrez dans l'univers des jeux de société et venez redécouvrir les grands classiques qui ont tant amusé petits et grands au fil des ans. Fous rires assurés! À partir de dix ans.

Prochaines dates :

- Le jeudi 28 avril (18 h 15)
- Le jeudi 26 mai (18 h 15)

CLUBS DE LECTURE

Inscriptions à la bibliothèque.

JEUNES – 8 À 12 ANS

Des extraits de livres sont lus à chaque rencontre afin de permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux univers.

Prochaines dates :

- Le mercredi 6 avril (18 h 15)
- Le mercredi 4 mai (18 h 15)

ADOS – 13 À 17 ANS

Tu aimes la lecture? Viens partager tes livres coups de cœur avec nous.

Prochaines dates :

- Lundi le 25 avril 18 h 15)
- Lundi le 30 mai (18 h 15)

ADULTES

Venez partager votre passion du livre autour d'un thé ou d'un café. Le premier jeudi du mois, à 13 h 30.

MÉRITE QUÉBÉCOIS DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

À l'occasion du 20^e Mérite québécois de la sécurité civile et incendie 2016, qui s'est tenu le 16 février dernier au Centre des congrès de Québec, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac s'est vu remettre par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux, la Mention d'honneur dans la catégorie *Réponse aux sinistres* pour la mise en oeuvre de son plan de déplacement

« Pour une saison agrotouristique en toute sécurité ».



UNE MENTION D'HONNEUR POUR SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Ce plan, qui s'étend de la mi-septembre à la mi-octobre, permet à la Municipalité, en collaboration avec son service de sécurité incendie, la Régie intermunicipale de police du lac des Deux-Montagnes et les producteurs locaux, de mettre en place des actions pour maintenir la circulation routière fluide pendant la saison agrotouristique. Les services d'urgence et les premiers répondants peuvent donc intervenir plus rapidement.

C'est le directeur du Service de sécurité incendie, M. Patrick Bergeron, et le conseiller municipal, M. Michel Thorn, vice-président du Comité consultatif en circulation et transport (CCT), qui ont reçu le prix du ministre Coiteux.

« C'est avec grand plaisir que nous acceptons ce prix. Ce projet a demandé beaucoup de travail et de préparation compte tenu des ressources humaines dont dispose la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et nous en tirons beaucoup de fierté », a affirmé M. Bergeron, qui a tenu à remercier tous les partenaires du projet.

Le ministre Coiteux a pour sa part salué « cette initiative qui permet d'améliorer la sécurité des citoyens et des visiteurs lors de périodes d'affluence ».

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie et ministre responsable de la région des Laurentides, Mme Christine St-Pierre, a tenu à féliciter la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. « De telles initiatives destinées à protéger les citoyens et les visiteurs méritent d'être applaudies. La Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a fait preuve d'un remarquable esprit d'initiative en instaurant cette mesure qui pourra, je le souhaite, inspirer d'autres communautés à agir pour la sécurité de tous », a mentionné la ministre St-Pierre.

La cérémonie du Mérite québécois de la sécurité civile et incendie est l'occasion de reconnaître les accomplissements exceptionnels de personnes, de municipalités, d'entreprises et d'organismes en sécurité civile et incendie.

MESSAGES MUNICIPAUX

PRÉSENTATION DES DIRECTEURS DE SERVICES

Plusieurs personnes œuvrent au sein de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac, mettant chaque jour leurs compétences et leur énergie à votre service avec comme objectif commun de faire de Saint-Joseph-du-Lac un milieu de vie sain, agréable et sécuritaire.

Afin de mieux vous les faire connaître et permettre de mettre un visage sur les services que vous recevez, nous vous présentons, dans cette édition du bulletin, les directeurs des principaux services municipaux.

De gauche à droite: Le directeur des Services techniques et de l'urbanisme, M. Francis Daigneault, la directrice du Service des Finances, Mme Chantal Ladouceur, le directeur général, M. Stéphane Giguère, la directrice du Service des loisirs, Mme Hélène Caron ainsi que le directeur des Travaux publics et du Service de sécurité incendie, M. Patrick Bergeron.

N'hésitez pas à faire appel à eux, ainsi qu'à leurs employés pour toute question qui vous préoccupe.



PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Les citoyens joséphois ont maintenant la possibilité d'acquitter leur compte de taxes municipales en quatre (4) versements égaux (pour les comptes de taxes de 300 \$ et plus). Notez que les échéances ont changées : les 2^e et 3^e versements sont prévus au plus tard les 13 mai et 13 juillet 2016.

GESTION ANIMALIÈRE

Changement de fournisseur

Depuis le 1^{er} février dernier, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac confie à l'entreprise Patrouille Canine GL le mandat d'assurer les services animaliers sur son territoire.

Ainsi, vous devez maintenant, pour effectuer le renouvellement de la médaille de votre chien, pour signaler un animal perdu, pour formuler une plainte concernant un animal domestique ou même pour adopter un animal, contacter l'entreprise au 450 434-9702 ou par courriel à l'adresse info@patrouillecaninegl.com.

Médaille obligatoire pour chien

En vertu de la réglementation municipale, il est interdit de garder un chien sans avoir obtenu une médaille pour celui-ci. Cette dernière doit en tout temps être attachée au cou de votre chien. S'il s'égare ou se blesse, il pourra vous être rendu. Les médailles pour chiens coûtent 25 \$ et sont valides du 1^{er} mai au 30 avril de chaque année. Les médailles seront disponibles à l'hôtel de ville à compter du 1^{er} avril prochain. Il vous sera aussi possible d'acheter vos médailles directement auprès du recenseur de Patrouille Canine GL qui sillonnera le territoire en mai. Notez qu'à compter du mois d'août, des constats d'infraction seront envoyés aux réfractaires.



FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Journée nationale des patriotes

Le lundi 23 mai

Fête nationale du Québec

Le vendredi 24 juin

Fête du Canada

Le vendredi 1^{er} juillet

Vacances de la construction

Du lundi 25 juillet au vendredi 5 août

Pour toute urgence durant ces congés, communiquez avec la Régie de police du lac des Deux-Montagnes au **450 473-4686** ou au **450 974-5300**.

PLACE À LA COLLECTIVITÉ

51^e GROUPE SCOUT DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Sur des thèmes créés et choisis par les jeunes, les scouts offrent aux enfants la possibilité d'apprendre à découvrir le monde et à se découvrir eux-mêmes sous la supervision d'animateurs formés.

Les cours se donnent le lundi, à 18 h 30, à l'école des Primevères, située au 784, boul. de la Chapelle à Pointe-Calumet. Les enfants ont droit à deux cours d'essais gratuits. Inscription en tout temps. Nous avons également grandement besoin de bénévoles. Joignez-vous à nous! (16 ans et plus).

INFORMATIONS :
450 473-1134
ou groupecoutldm@gmail.com.

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Carte de membre annuelle disponible au coût de 5 \$.

Activités à venir :

7 janvier : Dîner des sucres à la Cabane à sucre Lalande à 12 h

11 février : Dîner au Verger Legault à 12 h

27 février : Soirée dansante à la salle municipale à 19 h

2 juillet : Souper méchoui de l'Interclub au Chalet du Ruisseau à 18 h

13 août : Épluchette de l'Interclub au Chalet du Ruisseau à 18 h

INFORMATIONS : 450 735-3400

PAROISSE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE

Le conseil de fabrique de Saint-François-d'Assise est devenu l'organisme porteur du projet de parrainage d'une famille de réfugiés syriens! Le rôle de la paroisse consiste à recevoir les dons, de déposer les fonds dans un compte spécifique et d'émettre des reçus aux fins d'impôt. Vous pouvez soutenir ce projet d'accueil en faisant un don, via le site www.maparoisse.info, en cliquant sur DON et en spécifiant la nature de votre don ou faire un chèque au nom de « Paroisse St-François-d'Assise – Réfugiés ».

LA PAROISSE VOUS INVITE À CONSULTER LA LETTRE PASTORALE :
« J'étais un étranger et vous m'avez accueilli »
de la CECC : http://www.diocesisimouski.com/lettre_past_refugies.pdf.

COOPÉRATIVE RÉGIONALE DE SOLIDARITÉ-SANTÉ DE SAINT-PLACIDE

Notre COOP est toujours en marche! Quelques aménagements ont été faits au local (l'ancien presbytère de Saint-Placide). Le système de télécommunication est installé. Une présence de secrétariat va bientôt être organisée tous les mercredis après-midi. Et nous sommes en train d'organiser le centre de prélèvement. Mais nous manquons de bénévoles; il y a au moins quatre postes bénévoles à combler sur le conseil d'administration et nous sommes toujours à la recherche de professionnels de la santé : physiothérapeutes, kinésiologues, massothérapeutes, psychothérapeutes, ostéopathes, etc. Nous lançons un appel pressant en particulier à nos concitoyens de St-André, St-Hermas, St-Benoît, Ste-Scholastique, Saint-Joseph-du-Lac.

INFORMATIONS : 450-412-0687 ou à coopsantesaintplacide@gmail.com.

COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le Comité d'action sociale est toujours là pour venir en aide aux personnes dans le besoin. (Presbytère : 1 028 A, chemin Principal)

Les activités à venir :

- **Assemblée annuelle générale** : le mardi 17 mai à 19 h
- **Vente d'articles usagés et de vêtements** : le vendredi de 8 h à 15 h
- **Distribution de soupe** : le vendredi de 11 h à 13 h
- **Distribution de paniers de nourriture** : le mardi de 9 h à 12 h

INFORMATIONS : 450 473-2440

CARREFOUR PÉRINAISSANCE ET FAMILIAL

(509, chemin de la Grande-Côte, Saint-Eustache)

La ressource qui grandit avec les familles !

- Rencontres prénatales
- Ateliers de mise en forme (pré/postnatal)
- Ateliers d'éveil pour bébés
- Ateliers culinaires
- Ateliers parents/enfants
- Ateliers préscolaires
- Club des nouvelles mamans (et papa!)
- Conférences gratuites
- Cours de premiers soins

Halte-garderie « Petits pas »

Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h (demi-journées ou journées complètes).

INFORMATIONS ET COÛTS :
450 472-2555 ou www.carrefourperinaissance.org

PARRAINAGE CIVIQUE BASSES-LAURENTIDES

Soirée-bénéfice annuelle

Comme la famille Charron à la présidence d'honneur 2016, SOYEZ DE LA SOIRÉE CLUB METS GASTRONOMIQUES !

Vendredi 29 avril, 18 h au Centre Culturel et communautaire Thérèse-De Blainville

Le Parrainage civique Basses-Laurentides est à la recherche de nouveaux bénévoles appelés à favoriser la participation et l'intégration sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, par le biais d'un jumelage d'amitié.

INFORMATIONS et BILLETS :
450 430-8177 ou www.parrainagecivique.ca

CAPTCHPL

Le Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques des Laurentides est un organisme communautaire qui oeuvre auprès des personnes victimes d'un traumatisme craniocérébral ou des personnes handicapées physiques adultes. Notre mission est de favoriser l'intégration sociale de ces personnes par des interventions individuelles, de groupe et par des activités de loisirs éducatives et communautaires diverses.

Si vous-mêmes ou un de vos proches se reconnaît dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter au 1 888 431-3437.

JARDINS SOLIDAIRES

Vous investir pour aider les plus démunis vous intéresse?

Vous investir pour aider les plus démunis vous intéresse? Jardins Solidaires est à la recherche de bénévoles pour participer à la cueillette de fruits et légumes ainsi qu'à l'entretien d'un grand jardin, de juin à octobre. Jardins Solidaires est un organisme à but non lucratif créé afin de recueillir et remettre des surplus d'entreprises agricoles donatrices au Comité d'aide alimentaire des Patriotes.

INFORMATIONS : 514 778-0829 ou sandrine.cjoannin@gmail.com [f /jardinssolidaires](https://www.facebook.com/jardinssolidaires)

TOUS COMPLICES POUR NOTRE COMMUNAUTÉ

Transformer Montréal, un événement à ne pas manquer, les 19 et 20 mars prochain, pour s'inspirer à développer des entreprises collectives innovantes. Une célébration de l'entrepreneuriat social et solidaire lors d'une conférence qui réunit les forces vives de la transformation sociale et économique à Montréal.

OBJECTIF: encourager l'accélération et le développement d'un modèle socio-économique régénératif à travers la création et la consolidation d'entreprises démocratiques ambitieuses dans tous les secteurs de l'économie.

POURQUOI? Pour commencer à imaginer un monde au-delà de notre système économique actuel. Pour résoudre nos problèmes collectifs collectivement, pour construire un cadre d'action transformative, et pour encourager les entreprises économiques démocratiques, dans une approche de construction d'un mouvement à long terme.

INFORMATIONS : <http://transformermontreal.com>

CERCLE DES FERMIERES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Réunion mensuelle le 2^e mercredi de chaque mois à 19 h 30 à la salle municipale. Tricot, tissage, broderie, bricolage, peinture, couture, conception de courtpointes.... chaque mois, nous offrons des ateliers de tout genre qui vous permettront de découvrir différents savoir-faire. Chaque semaine, nous organisons aussi une rencontre pour un atelier libre à la Maison des fermières, située au 959, chemin Principal.

INFORMATIONS : Isabelle Breton 514-497-5432 ou isabelle1970@hotmail.com

COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP) DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le CAAP apporte une aide alimentaire aux personnes en situation de pauvreté par la cueillette, la transformation et la distribution d'aliments. Grâce au travail de personnes ayant un handicap physique ou mental léger, le CAAP dessert 12 comptoirs alimentaires pour 667 ménages, chaque semaine. Nous avons besoin de bénévoles pour continuer à assurer notre mission.

INFORMATIONS : 450 472-9469



Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0



450 623-1072



450 623-2889

Urbanisme : poste 1

Travaux publics et sécurité incendie : poste 2

Taxation : poste 3

Loisirs : poste 4



info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca



Suivez-nous aussi sur Facebook :
www.facebook.com/saintjosephdulac

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h – 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

URGENCES-VOIRIE, AQUEDUC ET ÉGOUT

(en dehors des heures d'ouverture)



450 974-5300

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0



450 623-7833



biblio@sjdl.qc.ca

Horaire régulier

Lundi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h

Mardi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30 – 18 h 15 à 20 h 45

Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h

Jeudi : 18 h 15 à 20 h 45

Vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Dimanche : Fermé

Horaire d'été

Lundi : Fermé

Mardi : 13 h à 16 h – 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 13 h à 16 h

Jeudi : 18 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h

Samedi : 9 h à 14 h

Dimanche : Fermé

RÉGIE DE POLICE



450 473-4686

URGENCE



9-1-1

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié quatre fois par année (au printemps, en été, en automne et en hiver) et il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. Les pages de ce bulletin sont ouvertes à la population josphoise et nous invitons les organismes et les citoyens à nous faire part de leurs commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
IMPRESSION : Services Graphiques Deux-Montagnes
DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

RÉALISATION : Atelier Expresso
TIRAGE : 2 700 exemplaires



100%



EcoLogo



FSC

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié EcoLogo, Procédé sans chlore et FSC®. Ce document est entièrement recyclable.